

# Les échos de la Plaine du Rhin



Communauté de Communes

Communauté de Communes  
de la Plaine du Rhin



Plaine  
du  
Rhin

NOTRE TERRITOIRE, NOTRE PATRIMOINE

Le magazine d'information de la  
Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

MAI 2021

# Sommaire

**P.3 EDITO**

**P.4 LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**P.5 NOS COMMUNES, NOTRE RICHESSE**

BEINHEIM

BUHL

**P.8 NUMÉROS UTILES**

**P.9 VOS IDÉES DE SORTIE SUR LE TERRITOIRE**

**p.10 L'INTERVIEW**

**p.11 ENVIRONNEMENT**

**P.12 TROMBINOSCOPE : VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**



**Directeur de la publication :** *Denis Drion*

**Comité de rédaction :**

*Christophe Bord, Danièle Clauss, Denis Drion, Mylène Heck, Bernard Hentsch, Agnès Meyer, Sandra Ruck, Anne Ursch, Jacques Weigel*

**Mise en page :** *Juliebellule, Steinseltz*

**Impression :** *Medialogik France SARL, Drachenbronn*

**Dépôt légal :** *à parution*

## Le Mot du Président



Un nouveau mandat est un temps propice pour tirer les enseignements, mais aussi pour envisager les perspectives et construire l'avenir. Malgré la Covid, la Communauté de Communes n'a cessé de fonctionner.

J'adresse un grand merci à mes compagnons de route ainsi qu'au personnel. Les maires doivent entendre ce qui vient d'en haut, mais faire acte de résistance si la bonne santé de l'intercommunalité en dépend.



L'EPCI a pour but de gérer de manière commune certains services publics, réaliser des équipements collectifs de manière à mieux répartir les coûts en s'associant. L'intercommunalité permet également aux communes de conduire des projets collectifs collaboratifs de développement local grâce à une coopération étroite et fédératrice.

Depuis 2017, la loi NOTRe a apporté de nouveaux transferts de compétence aux intercommunalités :

- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion de l'eau et de l'assainissement
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)

En parallèle, nous avons finalisé le maillage du territoire dans le domaine de l'enfance en réalisant un nouveau périscolaire à Seltz pouvant accueillir une centaine d'enfants.

La Communauté de Communes est aussi là pour renforcer notre capacité, nos droits et nos moyens d'agir pour améliorer la qualité, les coûts et l'efficacité des services attendus par nos concitoyens.

Un enjeu de première importance pour l'humanité toute entière ; je veux parler du changement climatique, de la préservation de notre cadre de vie et de la biodiversité afin de laisser aux générations futures une lueur d'espoir en ce qui concerne l'avenir de notre belle planète bleue.

En étant exemplaire pour le bien de notre collectivité, l'environnement a aujourd'hui sa place dans ce contexte difficile et c'est peut-être grâce à cette dynamique que la planète toute entière pourra sortir la tête de l'eau.

Allons tous dans la même direction.

Je vous assure qu'ensemble, nous allons travailler dans un esprit communautaire avec une écoute toujours attentive à l'environnement afin qu'il fasse toujours bon vivre dans nos communes. Travaillons ensemble pour le bien de tous.

*Votre Président,*  
*Bernard HENTSCH*

# Les compétences

## Les compétences obligatoires

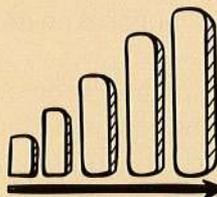
### L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Mobilités, plan climat, développement économique du territoire, culture rhénane bilinguisme, pacte emploi avec la région Grand Est, PETR et SCOT.



### LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones artisanales à Beinheim, Buhl, Mothern et Niederlauterbach. Promotion du tourisme avec l'association de l'office de tourisme de Seltz-Lauterbourg.



### GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



### AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement des aires d'accueil des gens du voyage. Mise en place à Wissembourg. Mutualisée sur le canton.



### ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte et traitement par adhésion SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

## Les compétences optionnelles

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT  
Actions de prévention pour la nature, gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, mise en place de bornes électriques.



### CRÉATION ET AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE

Ce volet représente 800.000 € d'investissement pour la comcom par année.



### POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Accompagnement par un consultant en urbanisme pour des aides aux travaux de rénovation.



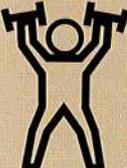
### ASSAINISSEMENT

Assainissement sur l'ensemble des communes de la Plaine du Rhin en collaboration avec le SDEA (sauf pour la commune de Buhl).

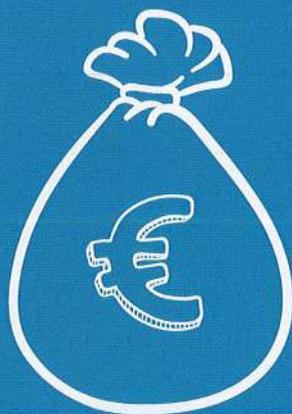


# de la Communauté de Communes

## Les compétences facultatives

 <p><b>ACTIONS CULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES</b> École de Musique de l'Alsace du Nord, Sur les sentiers du théâtre, préservation des vergers avec l'association des arboriculteurs, clubs vosgiens, soutien aux médiathèques, bibliothèques, cinéma de Lauterbourg, actions transfrontalières avec Pamina.</p>	 <p><b>PETITE ENFANCE</b> Relais d'assistants maternels (RAM) à Niederroedern mis en place avec l'Alef et la Caf. Gestion de la structure d'accueil « les Cigogneaux » à Beinheim</p>
 <p><b>PÉRISCOLAIRES</b> 8 périscolaires créés dans la Plaine du Rhin.</p>	<p>Animation jeunesse, Base de voile Lauterbourg avec la FDMJC.</p> 
<p>SIG (Système d'Information Géographique) pour l'ensemble des mairies des communes.</p> 	 <p>Actions pour les personnes âgées et leurs aidants.</p>
 <p>Gestion des gymnases des collèges de Seltz et Lauterbourg.</p>	<p>Mise à disposition d'une banque de matériel pour les associations et les communes : tonnelles, bancs, tables, podium, etc.</p>  <p>Communication intercommunale : création de la revue d'information de la Plaine du Rhin, mise en place de défis.</p> 

## PARTICULARITÉ DE LA COMCOM PLAINE DU RHIN : LES FONDS DE CONCOURS



La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est la seule à proposer un soutien financier aux communes tel que : plantation de corridors végétaux, création de mares à batraciens, terrains multisports, rénovation de logements communaux, éclairage public, matériel informatique et mobilier scolaire pour les écoles, sites cinéraires, aires de jeux, poteaux d'incendie, défibrillateurs, broyage et élagage. Cela représente environ 250.000 € par année pour la comcom.

Dans chaque numéro du magazine, vous pourrez découvrir ou redécouvrir deux communes du territoire.



**Population :**  
1953 habitants  
au 01/01/2021



**Superficie :**  
1523 hectares

## Beinheim



Beinheim est un véritable lieu de pèlerinage. Le nom de notre village apparaît pour la première fois avant 745 sous le nom de « BADANANDOVILLA », en 773, sous celui de « BAINENHEIM », en 884, sous celui de « BEININHEIM » et en 1787, sous celui de « NEUBEINHEIM ».

Plus d'informations dans le livre "Beinheim village rhénan d'hier et d'aujourd'hui" édité en l'an 2000 et disponible en Mairie.

### À ne pas manquer :

- **La tombe du Général Schramm près de l'église**  
Jean Adam Schramm, né le 23 décembre 1760 à Beinheim dans le Bas-Rhin, et mort le 12 mars 1826 dans cette même ville, est un Général français de la Révolution et de l'Empire.
- **Église Sainte Croix**  
La première mention de l'église date de 1361. En 1758, elle est église paroissiale avec deux filiales. Le chœur de l'église pourrait dater du 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> siècle, alors que la nef est datée de 1756 sur la porte sud. De cette époque date aussi la tour-clocher.
- **La chapelle Saint Vit**  
Historique, la chapelle est mentionnée pour la première fois en 1352. Elle est reconstruite en 1806, grâce aux donateurs Louis Schneider et son épouse Catherine Meisert.
- **Château Schramm**  
Actuellement siège de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.
- **Maison des Aînés**  
La colline où elle se trouve est une ancienne motte castrale artificielle avec un château. Les Barons de Fleckenstein y ont ensuite installé un pavillon de chasse, puis il a été transformé en presbytère. De ce bâtiment ne subsistent que les 2 murs avant, le reste ayant été démoli et reconstruit à l'identique.

### Réalisation communautaires à Beinheim :

- Renaturation et assainissement du Stadenrhein  
*Les travaux de renaturation du cours d'eau ont consisté à aménager le lit mineur et les berges du Stadenrhein pour recréer les habitats naturels de ce type de cours d'eau*
- **Pan Rhin vivant, prise d'eau sur le Rhin pour alimenter un ancien bras mort vers la Gravidal**
- Projet de création d'une frayère sur la Sauer
- Voirie diverses rues



### Fonds de concours sollicités et octroyés :

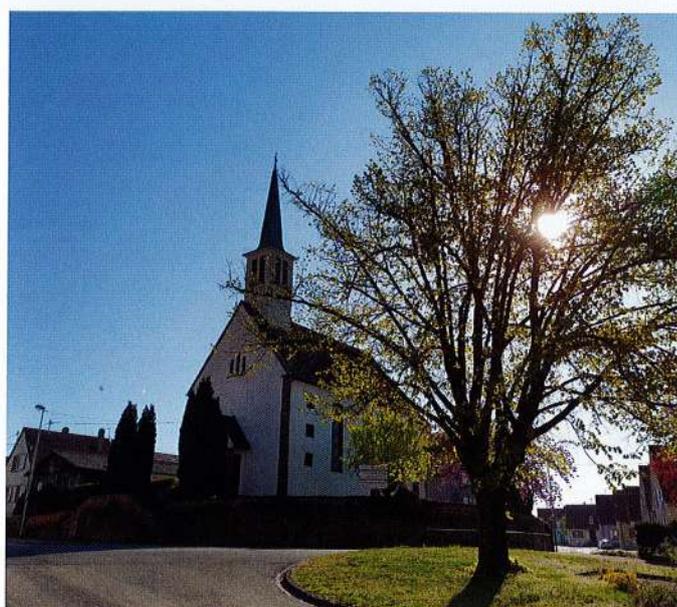
- Mobilier scolaire
- TBI
- Ordinateurs
- Poteaux d'incendie
- Lampadaires
- Logements
- Aire de Jeux
- City Park

### Sites touristiques ou points de curiosité de la commune :

Jardins éphémères, jardin Schramm, promenade des croix et des calvaires.

Jardins familiaux, espace avicole





**Population :**  
**525 habitants**  
**au 01/01/2021**



**Superficie :**  
**420 Hectares avec une altitude de 140m**  
**au-dessus du niveau de la mer**

Les buhlois sont surnommés « Sterrich » (cigogne) mais on ne connaît pas l'origine de ce sobriquet. On dit également de nous « *In Biehl hebt mer de leffel am stiel un kriegt m'r nit viel* ».

#### **Les points historiques :**

Les derniers Barons de Fleckenstein sont inhumés dans l'église protestante de Buhl.

Frédéric Wolfgang de Fleckenstein meurt le 15 juin 1674 à l'âge de 70 ans.

Frédéric-Jacques en 1710 et dix ans plus tard, Henri-Jacques de Fleckenstein, dernier de cette illustre famille, décéda au château de Buhl au soir du 27 mai 1720 après un mois de maladie à l'âge de 83 ans, 9 mois et 12 jours !

#### **Réalisation communautaires à Beinheim :**

- Création de la zone d'activités du Hasslach
- Des travaux de voiries rue des Vignes et rue des Prés

#### **Fonds de concours sollicités et octroyés :**

- Pour les logements au-dessus de notre école en 2018
- Pour l'éclairage en 2017

#### **Sites touristiques ou points de curiosité de la commune :**

- Un calvaire situé derrière l'église protestant qui commémore la signature du concordat entre le premier consul Bonaparte et le Pape Pie VII.
- Le circuit des Fleckenstein permet aux promeneurs d'avoir de beaux points de vue sur notre village ainsi que sur les villages aux alentours. Il permet de découvrir les vallonnements naturels de notre ban avec les Vosges et la Forêt Noire en arrière-plan.

Buhl

# Numéros utiles

- **ALEF**  
03 88 30 42 09  
[www.alef.asso.fr](http://www.alef.asso.fr)
- **Base Nautique de Lauterbourg**  
Sébastien Degré / 09 50 57 80 32 / 06 79 75 98 85  
[sebastien.degre@fdmjc-alsace.fr](mailto:sebastien.degre@fdmjc-alsace.fr)
- **Communauté de Communes**  
03 88 53 08 20  
[contact@cc-plaine-rhin.fr](mailto:contact@cc-plaine-rhin.fr)  
[www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr)
- **Crèche Cigogneaux Beinheim**  
03 88 05 29 70  
[www.alef.asso.fr](http://www.alef.asso.fr)
- **EMAN (école de musique d'Alsace du Nord)**  
Renaud Schmitz / 06 81 78 79 96  
[musique\\_schmitz@hotmail.com](mailto:musique_schmitz@hotmail.com)
- **FDMJC**  
03 88 77 24 24  
[caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr](mailto:caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr)  
[www.animation-fdmjcsalsace-ccpr.com](http://www.animation-fdmjcsalsace-ccpr.com)
- **Maison des aînés de Beinheim**  
03 88 86 36 56
- **Médiathèque de Seltz**  
03 88 05 59 39  
[mediatheque@ville-seltz.fr](mailto:mediatheque@ville-seltz.fr)  
[www.seltz.bibenligne.fr](http://www.seltz.bibenligne.fr)
- **Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg**  
03 88 94 66 10  
[www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr](http://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr)
- **Perception de Seltz**  
03 88 86 50 68  
Fermeture de la trésorerie au 1<sup>er</sup> septembre 2021
- **Périscolaire de Beinheim**  
Aline Haury / 09 66 95 91 11 / 06 73 78 96 01  
[periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Lauterbourg**  
Marie Muller / 06 42 17 84 43  
[periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Mothern**  
Isabelle Kseniak / 09 67 31 54 13 / 06 43 49 71 80  
[periscolaire.mothern@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.mothern@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Niederroedern**  
Aurélia Haar / 03 88 54 64 77 / 06 89 72 20 63  
[periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Niederlauterbach**  
Nathalie Lofink / 06 42 17 99 03  
[periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Seltz**  
Grégory Libs / 06 82 58 84 48  
[periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr)
- **Périscolaire de Warschbach**  
(Siegen/Trimbach/Croettwiller/Kaidenbourg)  
Mélanie Deck / 03 88 07 55 63 / 06 32 44 88 24  
[periscolaire.warschbach@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.warschbach@fdmjc-alsace.fr)
- **RAM (Relais Assistants Maternels)**  
Myriam Martz / 06 31 29 18 76  
[ram.plainedurhin@alef.asso.fr](mailto:ram.plainedurhin@alef.asso.fr)  
[www.alef.asso.fr](http://www.alef.asso.fr)
- **SDEA Roeschwoog**  
03 88 19 29 99  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)
- **Service Animation Jeunesse**  
Caroline Deubel  
03 88 72 11 92 / 06 30 71 51 86  
[caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr](mailto:caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr)  
[www.animation-fdmjcsalsace-ccpr.com](http://www.animation-fdmjcsalsace-ccpr.com)
- **SMICTOM NORD ALSACE**  
03 88 54 84 00  
[www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)
- **Sur les sentiers du Théâtre**  
03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63  
[sentiers.contact@gmail.com](mailto:sentiers.contact@gmail.com)  
[www.surlessentiersdutheatre.com](http://www.surlessentiersdutheatre.com)
- **Syndicat des Eaux Lauterbourg**  
03 88 94 80 67  
[contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr](mailto:contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr)  
[www.syndicat-eau-lauterbourg.fr](http://www.syndicat-eau-lauterbourg.fr)
- **Syndicat des Eaux Seltz**  
03 88 86 51 74  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

## BEINHEIM : circuit Beinheim Ouest

Départ : à la salle polyvalente (1 rue du Foyer)

Accès par la gare de Roppenheim

Suivre le balisage : anneau rouge

Distance : 12km

Durée : 2h30

Difficulté : moyenne



Longeant le Stadenrhein, un petit cours d'eau alimenté par la nappe phréatique, le parcours traverse une partie des vergers du Schwang, le dernier ensemble de vergers à hautes tige d'importance existant encore dans le Ried. Après être passés par un quartier du village, nous longerons la Sauer pour arriver, après le pont, près du siège de la Communauté de Communes, ancien manoir d'un général d'empire. À voir, à proximité, le jardin Napoléonien et la maison bleue la plus ancienne du village. Un peu plus loin près de l'église, est exposé un mécanisme d'horlogerie et devant l'église se trouve la tombe monumentale du général Schramm ancien propriétaire du manoir. À voir, les vitraux de l'église. À proximité immédiate, on pourra visiter le parc des jardins éphémères et monter jusqu'à la Maison des Aînés. La colline où elle se trouve est une ancienne motte castrale artificielle avec un château.

Un pavillon de chasse des Barons de Fleckenstein a pris la suite, qui lui fut transformé par la suite en presbytère. De ce bâtiment ne subsistent que les 2 murs

avant, le restant ayant été démoli et reconstruit à l'identique.

À la lisière du village, un petit bâtiment en bois à droite a été transformé en abri pour chouette chevêche. Après le deuxième passage à niveau, on passe à proximité d'un premier vieux calvaire, un deuxième se trouve près de l'usine Catalent (conditionnement pharmaceutique). Cette usine est construite sur l'emplacement d'une caserne de la Ligne Maginot. Après un grand étang, le circuit mène à la chapelle Saint Vit de 1806, ce fut au Moyen Âge, un pèlerinage très fréquenté – voir les vitraux. Au tunnel, sous la voie ferrée, le circuit anneau rouge rejoint celui balisé d'un anneau bleu. La zone de loisir du Hohwerd fait la part belle à la nature, avec des enclos avicoles, des jardins familiaux, un espace jeux et des vergers. Le retour se fera par un sentier nature longeant à nouveau le Stadenrhein.

## BUHL : circuit du Fleckenstein

Départ : Mairie (92 rue des Seigneurs)

Suivre balisage : anneau bleu

Distance : 4,7km

Durée : 1h15

Difficulté : promenade

Carte 3914-OT



Au départ de la mairie, longer la rue des Seigneurs, tourner à droite (rue des Vignes). Au bout de la rue, une magnifique vue sur Buhl et les villages avoisinants vous attend. Emprunter le chemin de terre. Passer devant un calvaire. Le sentier mène autour du village. Admirer le paysage diversifié : une vue imprenable sur les champs, la forêt et le village.



Source :  
"randonnées en pays de Seltz-Lauterbourg"  
par l'office de tourisme de Seltz-Lauterbourg



**Le RAM qui sera prochainement rebaptisé « relais petite enfance » est un service gratuit proposé par l'ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de la Formation) et la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, ouvert aux assistantes maternelles agréées du secteur, aux parents, aux candidats à l'agrément, et à toute personne accompagnée d'un ou plusieurs enfants.**



## Une responsable expérimentée

Déjà responsable d'une structure équivalente à la Wantzenau depuis 2015, et initiatrice de deux autres structures du même type depuis 2005, Myriam Martz a aujourd'hui la charge du RAM de la Plaine du Rhin. Titulaire du concours éducatrice de jeunes enfants, et forte d'une solide expérience dans le domaine, elle nous présente la structure.



## Mutualisation de moyens avec la bibliothèque de Niederroedern

Ouvert depuis avril 2019, ce lieu de ressources, d'information et d'échange, installe actuellement ses bureaux dans la bibliothèque municipale de Niederroedern, à la faveur d'un projet d'aménagement financé à 80% par la CAF, le reste étant pris en charge par la commune de Niederroedern et la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

## L'information aux parents

« L'une de nos missions les plus importantes consiste à exposer aux parents tout ce qui existe en matière de petite enfance sur le territoire, expliquer le fonctionnement des

aides de la CAF et accompagner les familles au plus proche de leurs besoins. Si certains opteront pour la garde à domicile, en cas d'horaires atypiques par exemple, d'autres auront plutôt recours à des assistantes maternelles, dont le mode d'accueil permet une certaine souplesse. »

## S'informer avant de signer le contrat de travail

La structure prodigue alors une information de « premier niveau » aux parents employeurs qui s'appêtent à salarier des assistantes maternelles. « La rédaction d'un contrat de travail n'est pas simple, nous expliquons les buts et les limites d'un tel document ainsi que les droits et les devoirs afférents : comment appréhender les salaires ou encore les congés payés, dont les modalités restent encore trop méconnues. Mais pas de conseil juridique ! Pour des questions plus complexes, nous renvoyons vers des structures appropriées, notamment la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ou la FEPEM (Fédération des particuliers employeurs de France). » Mais Myriam Martz insiste : « il faut nous rencontrer avant de signer un contrat, afin d'éviter des erreurs lourdes de conséquence et sources de conflits ».

## Soutenir les assistantes maternelles

Il n'y a aujourd'hui plus que 54 assistantes maternelles répertoriées sur le territoire, un chiffre en nette baisse depuis quelques années. Mme Martz endosse donc aussi un rôle de soutien pour ces métiers que les évolutions législatives et



**Myriam Martz**  
Responsable de la structure

Pour en savoir plus :

- 06 31 29 18 76
- ram.plainedurhin@alef.asso.fr

la situation sanitaire ont parfois mis en grande difficulté. « Souvent isolées, elles ont avant tout besoin d'écoute. » Des comportements d'enfants difficiles à gérer (colères, sommeil, alimentation, différences culturelles) sont autant de points qui peuvent aussi faire l'objet de soirées thématiques qu'elle ne demande qu'à organiser pour combler les attentes des assistantes maternelles. Elle fera alors appel à des intervenants appropriés, (psychologues; nutritionnistes, pédopsychiatres...)

## Créer du lien entre et avec elles

Myriam Martz souhaite aussi rassurer, « Je ne suis pas là pour faire du contrôle ». Au contraire, elle ambitionne de « créer du lien et de la confiance avec elles et entre elles, pour développer un lieu d'intelligence collective, enrichissant pour chacune d'entre elles. »

Confiante en la capacité institutionnelle du financement de possibles montées en puissance, elle espère que les assistantes maternelles sauront se saisir de l'outil : « Plus elles montreront de l'intérêt, plus la structure sera vivante, et plus nous pourrons réaliser des projets valorisants pour le métier et des actions ludiques et porteuses sur le plan pédagogique et éducatif ».

# Environnement : le défi "j'y vais à vélo"



À partir de cette année, la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin s'associe à l'opération « J'y vais » afin de promouvoir les déplacements à vélo pour aller à l'école et changer de comportements.

Au niveau de la Communauté de Communes, les trois classes ayant parcouru le plus de kilomètres durant les trois semaines de l'opération seront récompensées.

## Les inscriptions sont déjà ouvertes !

Cet événement est également solidaire : le total des kilomètres parcourus en modes alternatifs sur la période du défi par l'ensemble des participants des 3 déclinaisons (écoles, collèges, entreprises) sera converti en dotation financière au bénéfice d'une structure œuvrant dans les domaines des mobilités actives, la solidarité, ou la santé.



Antoine " J'ai fait 12km à vélo pendant la durée du défi."

Enzo " Même quand il pleuvait, j'allais à l'école à vélo."

**ALORS POUR LA PREMIÈRE PARTICIPATION DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, SOYONS TOUS ACTIFS ET CHANGEONS NOS HABITUDES !**

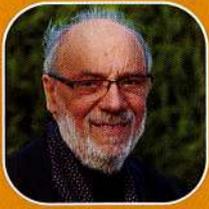


Installé à Salmbach avec sa famille depuis 2002, Pascal Bonino se rend tous les jours à vélo sur son lieu de travail : la société Schiller dans la zone industrielle à Wissembourg. Ainsi, il pratique son sport favori sur 25km par tous les temps ; il affronte aussi bien les températures négatives que la pluie ou la neige. L'employeur met à sa disposition des douches dans les locaux de la société et il arrive frais et dispo à son travail. Au-delà des économies d'essence, il profite de la nature au fil des saisons et croise des lapins et des chevreuils. Bref, que du bonheur...

# Vos conseillers communautaires



**Bernard Hentsch** *Président et Maire de Beinheim*



**Jean-Michel Fetsch**  
*1<sup>er</sup> vice-président  
Maire de Lauterbourg*



**Jean-Luc Ball**  
*2<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Seltz*



**Philippe Giraud**  
*3<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Schaffhouse-près-Seltz*



**Denis Drion**  
*4<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Niederroedern*



**Danièle Clauss**  
*Commune de Beinheim*



**Yannick Timmel**  
*Commune de Beinheim*



**Sylvie Pouillard**  
*Maire de Buhl*



**Jean-Louis Sitter**  
*Maire de Croettwiller*



**Pascal Stoltz**  
*Maire d'Eberbach-Près-Seltz*



**Christophe Klein**  
*Maire de Kesseldorf*



**Christophe Bord**  
*Ville de Lauterbourg*



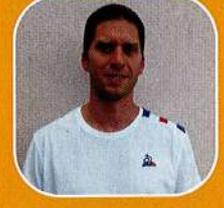
**Christiane Husson**  
*Ville de Lauterbourg*



**Tamara Lergenmuller**  
*Ville de Lauterbourg*



**Isabelle Schmaltz**  
*Maire de Mothern*



**Alain Joerger**  
*Commune de Mothern*



**Agnès Meyer**  
*Commune de Mothern*



**Sandra Ruck**  
*Maire de Munchhausen*



**Monique Lichteblau**  
*Maire de Neewiller-Près-Lauterbourg*



**André Fritz**  
*Maire de Niederlauterbach*



**Eric Weigel**  
*Commune de Niederlauterbach*



**Bruno Kraemer**  
*Maire d'Oberlauterbach*



**Jacques Weigel**  
*Maire de Salmbach*



**Gérard Helffrich**  
*Maire de Scheibenhart*



**Rachel Fleith**  
*Ville de Seltz*



**Richard Petrazoller**  
*Ville de Seltz*



**Mylène Heck**  
*Ville de Seltz*



**Frédéric Heyd**  
*Ville de Seltz*



**René Gast**  
*Maire de Siegen-Kaidenbourg*



**Jean-Paul Haennel**  
*Maire de Trimbach*



**Fabien Joerger**  
*Maire par intérim de Wintzenbach*